



A BLUEPRINT
FOR RESPONSIBLE MINING

Ressources Robex Inc. annonce des résultats de forage positifs à Mansounia, et prolonge l'étendue du gisement de 5 km

QUÉBEC, le 20 novembre 2023 (GLOBE NEWSWIRE) -- Robex Resources Inc. (TSXV : RBX), ci-après « **Robex** » ou la « **Société** », est fière d'annoncer la conclusion de la première phase de forage de délimitation des ressources minérales du gisement Mansounia Central, situé à environ 3 km au sud de la nouvelle usine de transformation dans le cadre du projet Kiniéro en Guinée, en Afrique occidentale.

Les intersections principales sont les suivantes :

- **MRC23-038 : 16 m à 8,06 g/t Au à partir de 27 m**
- **MRC23-091 : 10 m à 4,91 g/t Au à partir de 52 m**
- **MRC23-080 : 25 m à 3,61 g/t Au à partir de 18 m**
- **MRC23-113 : 12 m à 2,89 g/t Au à partir de 10 m**
- **MRC23-033 : 13 m à 2,21g/t Au à partir de 46 m**

Robex a achevé un vaste programme de forage de délimitation du gisement de 147 trous en septembre 2023 à Mansounia Central, à l'issue d'une vaste campagne de géochimie de l'or extractible par lixiviation en tas (*bulk leach extractable gold*, BLEG) dans le sol sur l'ensemble de la zone de licence de Mansounia. La signature géochimique BLEG a confirmé que les gisements de Mansounia Central et Mansounia Sud représentent des cibles d'exploration majeures au sein du couloir de cisaillement minéralisé beaucoup plus vaste de « Sabali-Mansounia ». Ce corridor abrite le gisement voisin de Sabali Sud (annoncé le 24 mai 2022), foré par Robex, et fait désormais pleinement partie de la reprise du projet Kiniéro.

Le programme de forage d'exploration 2023 de Robex à Mansounia Central a été conçu pour confirmer la fiabilité des forages historiques. Le gisement de Mansounia Central a fait l'objet de forages de reconnaissance RAB de 2003 à 2005, puis de forages RC et DD de 2005 à 2012. Le forage de reconnaissance initial entrepris par Robex en 2022 a produit des intersections aurifères significatives près de la surface et a confirmé les forages historiques (annoncé le 28 novembre 2022).

La campagne a vu le jour en avril 2023 pour prendre fin en septembre 2023, culminant à 147 trous de forage sur un total de 23 310 m, réalisés au moyen de techniques de forage RC et principalement sur une grille de forage de 100 m x 50 m, avec des forages de reconnaissance supplémentaires. Les résultats très encourageants confirment la large

présence d'un gisement aurifère supergène supérieur à faible teneur mais bien développé, dans la partie supérieure de 30 à 50 mètres, comme l'a démontré le forage de reconnaissance.

Les résultats de la campagne de forage RC de délimitation du gisement de Mansounia Central ont par ailleurs confirmé ce qui suit :

- la précision et la fiabilité des données historiques ;
- le rapport entre l'or dans le sol BLEG et le magnétisme aérien, les intrusifs, l'empreinte d'altération présumée et les structures sous-jacentes confirmées ;
- un large gisement, profond et continu, de minéralisation aurifère supergène à faible teneur dans le corridor Sabali-Mansounia ;
- les gisements de Mansounia Central représentent une source d'oxyde et de nouvelle roche stratégiquement proche de l'usine (environ 3,5 km) pour les travaux de forage intercalaire visant à les transformer en réserves minérales en vue de leur inclusion dans le programme d'exploitation de la mine d'or de Kiniéro ; et
- Mansounia Central reste ouvert en direction du Sud et du Nord, vers Mansounia Sud et Sabali Sud respectivement, où les deux gisements pourraient naturellement converger en un seul domaine de forage pour former une plus grande fosse à ciel ouvert.

Le forage intercalaire devrait démarrer à Mansounia Central début 2024 pour mettre à jour les prévisions relatives aux ressources minérales. Les forages prévus comprendront également des forages de reconnaissance d'extension vers le Sud, plus précisément dans le gisement de Mansounia Sud. Avec l'ajout de Mansounia, l'extension latérale totale représente environ 5 km de Sabali Nord à Mansounia Central. Il s'agit d'une opportunité de taille pour agrémenter le projet d'oxyde près de la surface, plus économique.

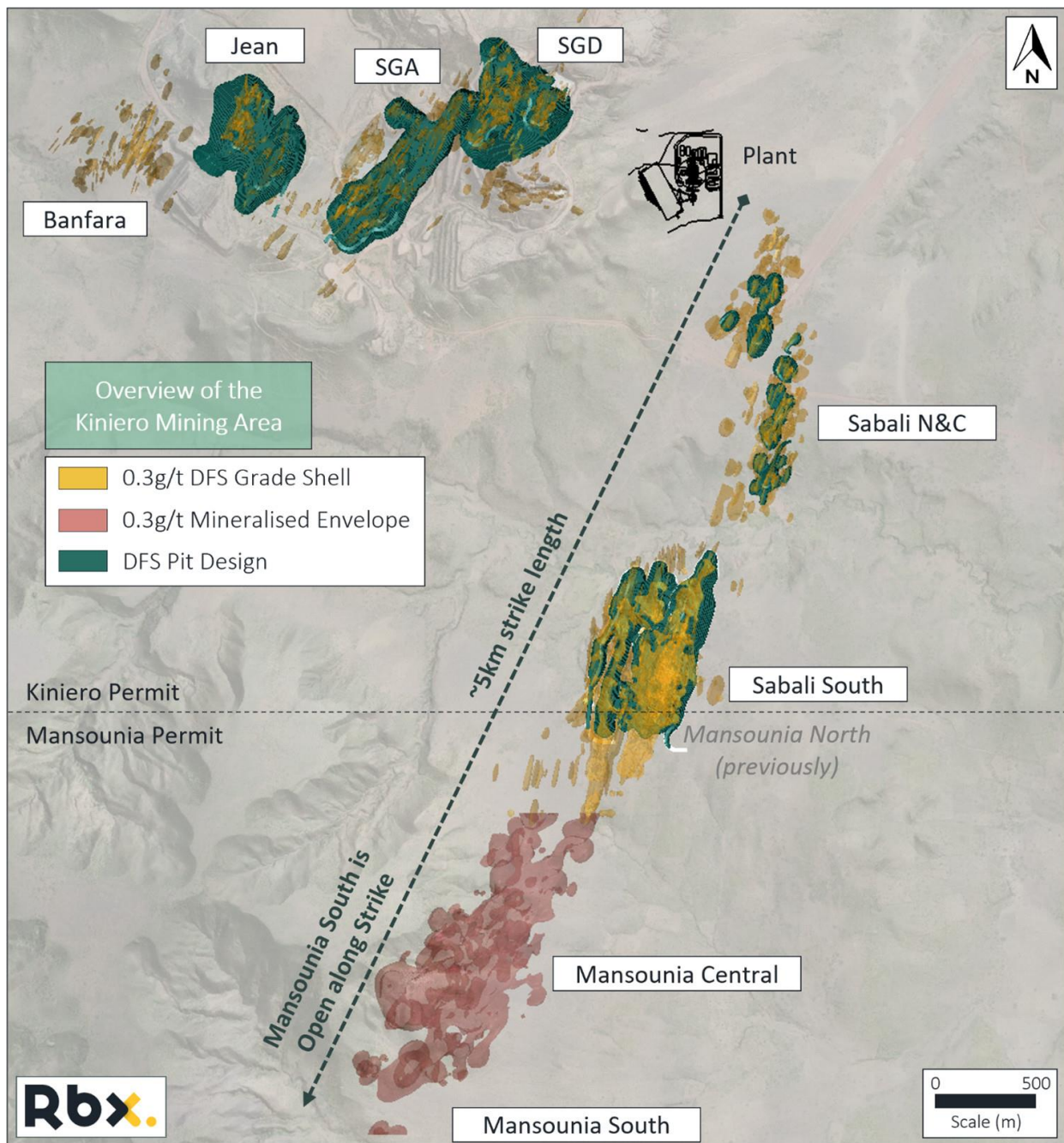


Figure 1 : Aperçu de la zone minière de Kiniéro, illustrant bien la proximité de Mansounia Central avec l'usine et la grande étendue de la zone (environ 5 km) depuis la section méridionale de Mansounia Central jusqu'au nord de Sabali Nord.

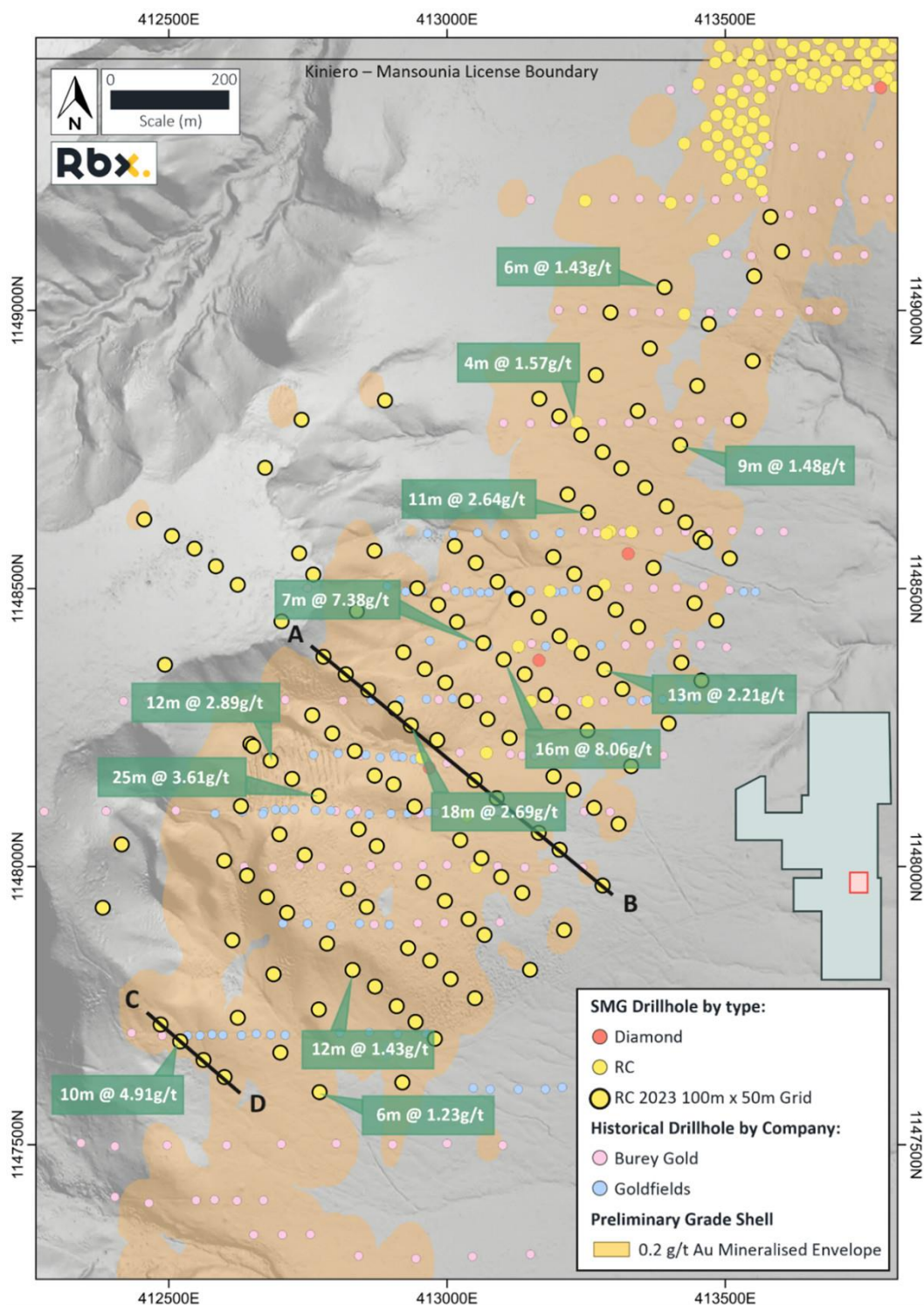


Figure 2 : Cartographie de Mansounia Central indiquant les programmes de forage (historiques) réalisés par Burey Gold et Goldfields, et ceux réalisés par Sycamore Mine Guinée (SMG) (Robex). Les trous de forage RC plus grands et bordés de noir symbolisent l'emplacement du programme de forage de 100 m x 50 m récemment achevé.

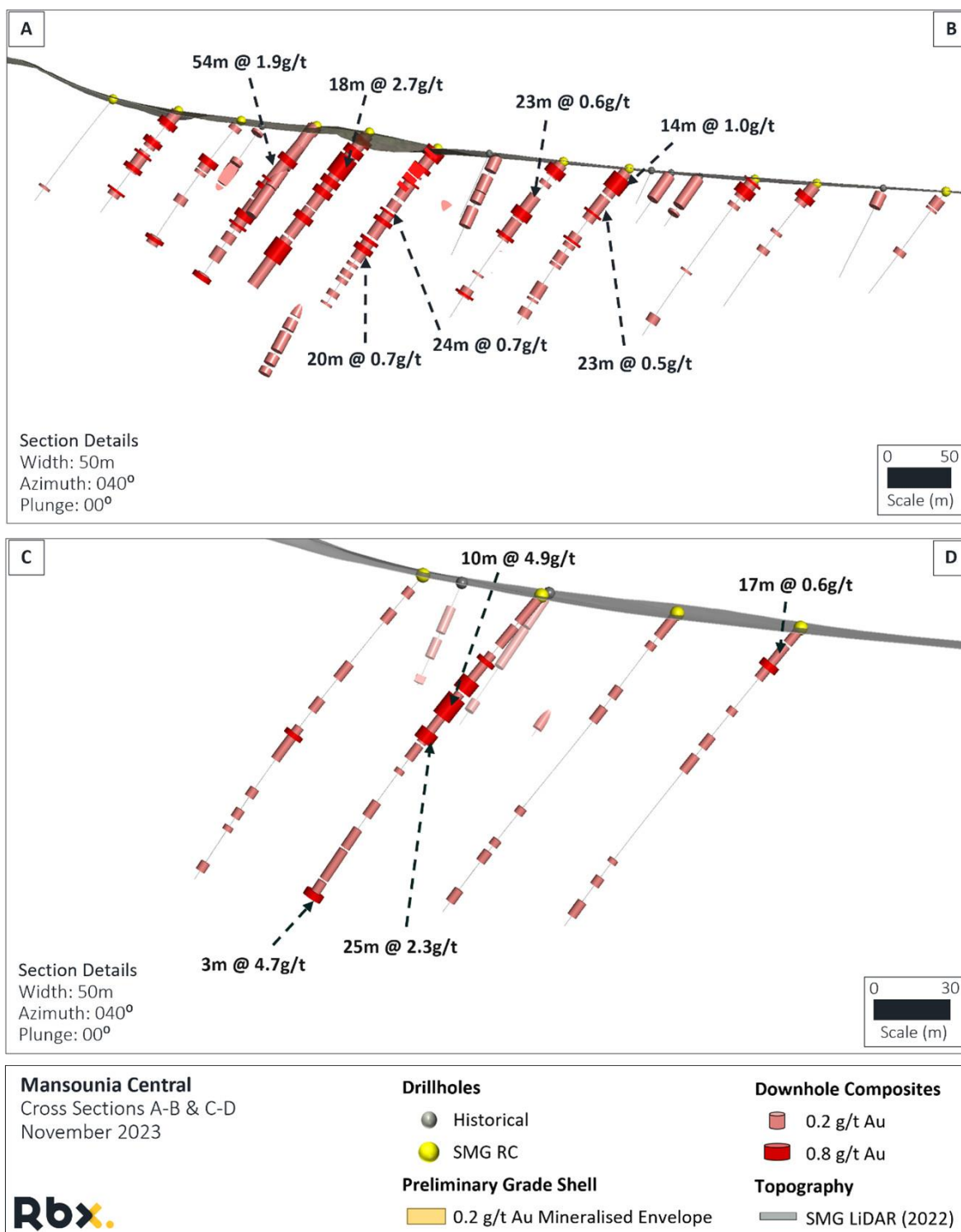


Figure 3 : Sections transversales A-B et C-D indiquant les interceptions significatives en profondeur (0,2 g/t Au et 0,8 g/t Au) et l'enveloppe minéralisée préliminaire.

Aurélien Bonneviot, le président et directeur général a déclaré : « *Nous nous réjouissons de constater les résultats positifs du forage à Mansounia. Nous affinons l'interprétation de l'étude de faisabilité définitive conduite en 2004 par les précédents exploitants. En réalisant plus de forages entre le quatrième trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, nous pourrions améliorer notre modélisation, qui fera l'objet d'un rapport actualisé sur les ressources minérales signé Robex, à paraître au premier trimestre 2024. Ces résultats encourageants nous permettront d'augmenter le ratio d'oxyde dans l'usine et de passer à une cadence supérieure, comme souligné dans notre étude de faisabilité définitive.* »

Personne qualifiée

Les informations techniques contenues dans ce communiqué de presse ont été révisées et approuvées par Dan Tucker, titulaire d'un bachelor en sciences, ingénieur expert, membre de l'Australasian Institute of Mining and Metallurgy (CP Geo), une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M. Tucker est l'ingénieur minier en chef de Robex et, en tant que tel, n'est pas indépendant au sens du Règlement 43-101.

À propos de Robex Resources Inc.

Robex est une société de production et de développement aurifère multi-juridictionnelle d'Afrique de l'Ouest au potentiel d'exploration à court terme. La Société a pour vocation la réalisation d'opérations sûres, diversifiées et responsables dans les pays où elle exerce ses activités, avec pour objectif de favoriser une croissance durable. La Société exploite la mine Nampala au Mali depuis 2017, et fait progresser le projet aurifère Kiniéro en Guinée.

Avec l'appui financier de deux actionnaires stratégiques, Robex entend devenir un producteur d'or de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Informations supplémentaires

ROBEX RESOURCES INC.

Aurélien Bonneviot

Président-directeur général

Stanislas Prunier

Relations avec les investisseurs et stratégie de développement

+1 581 741-7421

COMMUNICATIONS FINANCIÈRES RENMARK INC.

Robert Thaemlitz

Directeur de comptes

+1 416 644-2020 ou +1 212 812-7680

E-mail : rthaemlitz@renmarkfinancial.com

www.renmarkfinancial.com

E-mail : investor@robexgold.com

www.robexgold.com

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse contiennent des « déclarations prospectives » et/ou des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après, les « déclarations prospectives »). À l'exception des déclarations relevant de faits historiques, certaines informations contenues dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives et notamment, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant : le développement potentiel et l'exploitation du gisement de Mansounia Central, ou du projet Kiniéro et des propriétés minérales existantes de la Société et le plan d'exploitation, y compris la conclusion d'études de faisabilité ou la prise de décisions de production à cet égard ; les futures performances financières ou opérationnelles de la société, du gisement de Mansounia Central et du projet Kiniéro ; les résultats des travaux effectués à ce jour ; le calcul des estimations des ressources minérales et des réserves minérales ; le développement, les résultats opérationnels et économiques de toute étude de faisabilité préalable qui pourrait être entreprise ou non pour le gisement de Mansounia Central, y compris les flux de trésorerie, les revenus potentiels, le potentiel de développement échelonné, les dépenses en capital, les coûts de développement et leur calendrier, les taux d'extraction, les projections de durée de vie de la mine et les estimations budgétaires ; l'envergure ou la qualité des gisements minéraux ; l'avancement prévu du projet Kiniéro, y compris le plan minier ; les frais d'exploration, les coûts et le calendrier de développement de nouveaux gisements ; le potentiel d'exploration et les opportunités du gisement de Mansounia Central ; les frais et le calendrier des futures explorations ; la conclusion et le calendrier des futures études de développement ; les estimations des taux de récupération métallurgique ; l'avancement prévu du gisement de Mansounia Central, du projet Kiniéro et des futures perspectives d'exploration ; les besoins en capital supplémentaire ; le prix futur des métaux ; la réglementation gouvernementale des opérations minières ; les risques environnementaux ; le calendrier et les résultats possibles de questions réglementaires en suspens ; la réalisation des économies attendues du gisement de Mansounia Central et du projet Kiniéro ; et le futur développement potentiel du gisement de Mansounia Central. Les déclarations prospectives se caractérisent le plus souvent par des expressions telles que « peut », « va », « pourrait », « devrait », « anticipe », « croit », « s'attend à », « a l'intention de », « potentiel », « estimation », « budget », « prévu », « plans », « planifié », « prévisions », « objectifs » ou d'autres expressions de signification semblable. Les déclarations prospectives reposent sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs établis par la direction qui les juge raisonnables au moment de leur publication. Ces hypothèses et facteurs comprennent : la capacité de la Société à mener à bien les programmes d'exploration prévus ; l'absence de conditions défavorables sur le projet Kiniéro ou le gisement de Mansounia Central ; l'absence de retards opérationnels imprévus ; l'absence de retards importants dans l'obtention des autorisations nécessaires ; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le gisement de Mansounia Central et le projet Kiniéro économiques ; la capacité de la Société à continuer de lever les fonds

nécessaires au financement de ses opérations et au remboursement de ses dettes à court terme ; et la capacité à concrétiser les estimations des ressources et des réserves minérales. Les déclarations prospectives induisent nécessairement des incertitudes et des risques, connus et inconnus, susceptibles d'entraîner un écart sensible entre les projections de performances futures ou de résultats exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives et les résultats réels futurs ou les performances financières à venir. Les risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter : les incertitudes générales liées aux affaires, à l'économie et à la concurrence ; les résultats réels des activités d'exploration actuelles et futures ; le risque géopolitique ; les risques politiques inhérents à l'exploitation minière dans les pays en développement ; les conclusions des évaluations économiques ; la satisfaction des différentes estimations budgétaires attendues ; les avantages du recours à certaines technologies ; les évolutions dans les paramètres du projet et/ou les évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés ; les prix futurs des métaux ; les variations possibles de la teneur minérale ou des taux de récupération ; le risque que les frais réels dépassent les prévisions ; les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration ; la défaillance des installations, équipements ou procédés industriels à fonctionner comme prévu ; les accidents, les conflits de travail et autres risques en lien avec l'industrie minière ; les retards dans l'obtention des autorisations gouvernementales ou des financements ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers (y compris les risques liés à l'obtention des licences, permis et autorisations nécessaires des autorités gouvernementales) ; la propriété des biens ; l'impact de la COVID-19 sur le calendrier des travaux d'exploration et de développement ; et la capacité de la direction à anticiper et à gérer les facteurs et risques susmentionnés. Même si la Société s'est efforcée d'identifier les facteurs importants pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les déclarations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Il est conseillé aux lecteurs d'étudier et de prendre en compte les facteurs de risque énumérés dans les documents d'information de la Société pour une analyse plus approfondie des facteurs de risque et de leurs effets potentiels, qui peuvent être consultés sur le profil de la Société sur SEDAR : www.sedar.com.

Il ne peut y avoir aucune assurance que les déclarations prospectives s'avéreront exactes ou même bénéfiques à Robex, le cas échéant, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à comprendre la vision, les objectifs et les missions de la Société, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Aucune déclaration prospective ne garantit de futures performances et le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Veuillez consulter la rubrique « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, daté du 28 avril 2023, et la rubrique « Risques et incertitudes » des rapports de gestion et d'analyse de la Société du 28 avril 2023 pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2022, ainsi que le rapport de gestion de la Société daté du 28 août 2023 pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2023. Tous ces documents sont disponibles au format électronique sur SEDAR : www.sedar.com. Toutes

les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.

Ni la Bourse de Toronto (ou TSX) ni son régulateur (tel que défini dans ses politiques) n'assume la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.

Les photos jointes au présent communiqué sont disponibles aux adresses suivantes :

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/38dd5e3c-a14b-47b5-b90a-675ce9f9e91e>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/26a55241-74b5-49d8-b444-032ed680ebf8>

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/79dc36bb-8fa3-48eb-b0de-6acaaa7e172f>